



## Communiqué de presse du 18 novembre 2022

### Le Collectif Migrants du Var alerte sur les conditions de prise en charge des réfugié·es de l'OCEAN VIKING !

L'arrivée de l'OCEAN VIKING à Toulon laissait l'espoir d'un accueil conforme aux droits des personnes. Or, une fois le débarquement effectué, force est de constater que l'on ne peut pas parler d'un véritable accueil, car parquer des personnes avec un numéro sur un bracelet ne ressemble pas à ce que l'on conçoit d'un accueil digne et humain. D'autant que ces personnes viennent de traverser de douloureuses épreuves et sont en état de détresse pour la plupart !

A ce parage en zone d'attente s'ajoutent le non-respect des droits de ces personnes et une opération hallucinante de déploiement de forces de police pour le transfert de 180 personnes de la zone de Giens au Palais de Justice de Toulon.

Nous nous appuyons sur le communiqué de presse de l'ANAFE du 15 novembre (voir en PJ) et son constat des violations des droits des personnes réfugiées :

- violation du droit d'asile : absence d'accueil et de temps de repos avec prise en charge médicale physique et psychologique avant de lancer les pré-procédures de demandes d'asile.
- le premier jour, des conditions d'entretiens OFPRA ne respectant pas la confidentialité des échanges et la dignité des personnes, avec pour les réfugié·es un manque d'information sur leurs droits et sur la qualité de leurs interlocuteurs
- l'absence sur place d'interprètes pour la grande majorité des réfugié·es : seulement deux interprètes en arabe et sinon un recours à un interprétariat téléphonique assuré par un prestataire, avec de nombreuses difficultés matérielles
- l'absence de suivi psychologique effectif
- l'impossibilité d'avoir des contacts avec l'extérieur contrairement à la législation régissant les zones d'attente
- la difficulté d'avoir accès aux avocats et aux associations : les personnes maintenues dans ce centre n'ont aucune connaissance de leurs droits à contacter un avocat et aucun numéro de téléphone ne leur a été communiqué, et ils ne peuvent pas avoir de contact avec l'extérieur !

Le Collectif Migrants du Var dénonce avec force ces atteintes inacceptables aux droits des personnes.

Nous dénonçons les propos du ministre de l'intérieur annonçant l'expulsion de 44 exilé·es et la répartition de 2/3 vers d'autres pays européens.

La cour d'appel d'Aix a confirmé hier 17 novembre la libération d'une grande partie de ceux qui étaient retenus dans la zone d'attente ; ils ont été pris en charge par l'OFII. De fait la zone d'attente de Giens se vide. Ce qui ne signifie pas qu'une partie d'entre eux ne sera pas expulsée.

Le Collectif Migrants du Var dénonce la politique migratoire de la France bien éloignée de la terre d'asile qui fût la nôtre !

Nous nous inquiétons de la volonté affichée par nos gouvernants d'aller encore plus loin dans la négation de notre humanité avec le projet de loi sur l'asile et l'immigration annoncée.